

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

(Domaine : Sciences de la Société)

Département ECONOMIE

(Mention Economie)

-----

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maitrise en Sciences  
Economiques

Option : Développement et Economie publique

**PARTICIPATION PAYSANNE  
ET  
DEVELOPPEMENT RURAL**

Par : Mlle RASOLOFOMANANA Anjara Fy Notiavina

Encadreur : Mr RAMAROMANANA Andriamahefazy Fanomezantsoa

(Enseignant chercheur)

Promotion : Fandresena

Date de dépôt : 10 janvier 2017

Date de soutenance : 17 janvier 2017

AU : 2015 /2016



## ***REMERCIEMENTS***

L'aboutissement de ce travail de mémoire est lié à des moments durant lesquels diverses contributions m'ont été bénéfiques. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens d'abord à témoigner ma reconnaissance envers tous ceux qui m'ont aidé pour la réalisation de ce mémoire.

- Avant tout, je remercie Dieu tout puissant car « tout vient de Lui, tout subsiste par Lui et pour Lui »
- Puis je tiens à adresser une reconnaissance particulière à notre encadreur Monsieur RAMAROMANANA Andriamahefazafy Fanomezantsoa qui, tout au long de l'élaboration de ce travail, a su se montrer patient et n'a ménagé ni temps ni savoir-faire pour nous guider dans nos travaux et recherches
- Enfin, je remercie ma famille qui m'a soutenu physiquement et moralement.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de ce modeste travail, trouvent ici mes sentiments de profonde gratitude et de reconnaissance infinie.

# SOMMAIRE

Remerciement .....	i
Sommaire .....	ii
Liste des abréviations .....	iv
Liste des tableaux .....	v
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE DE LA PARTICIPATION ET DU DEVELOPPEMENT</b> .....	3
<b>CHAPITRE : CONCEPT DE LA PARTICIPATION</b> .....	3
I. PRESENTATION DU CONCEPT .....	3
1- Définition .....	3
2- Forme et Typologie .....	4
a. Forme .....	4
b. Type .....	6
3- Historique .....	7
II. ETAPES DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE .....	8
III. LES OUTILS DE LA PARTICIPATION .....	8
1. Moyen d'information .....	8
2. Moyen de consultation .....	9
3. moyen de concertation et de partage des décisions .....	10
IV- LES INTERVENANTS DANS LE PROCESSUS PARTICIPATIF .....	10
<b>CHAPITRE 2 : CONCEPT DU DEVELOPPEMENT</b> .....	11
I- DEFINITIONS .....	11
II- MESURE DU DEVELOPPEMENT .....	12
<b>CHAPITRE 3 : PARTICIPATION PAYSANNE ET DEVELOPPEMENT RURAL ....</b>	15
I- DEFINITIONS .....	15
II- LIEN ENTRE PARTICIPATION PAYSANNE ET DEVELOPPEMENT RURAL .....	
1. Justification de la nécessité de l'approche participative dans le milieu rural.....	16
2. Particularité de l'approche participative en milieu rural .....	17
3. Projet d'animation rurale .....	17
III- ROLES DES PARTENAIRES DANS LE PARTICIPATION PAYSANNE.....	18
<b>PARTIE 2 : APPORTS ET LIMITES DE LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT RURAL</b> .....	19
<b>DEVELOPPEMENT RURAL</b> .....	20

<b>CHAPITRE 1 : APPORTS DE LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT</b> .....	20
I- LES BIENFAITS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE .....	20
1- Participation et développement humain .....	21
2- Participation et développement économique .....	21
3- Participation et protection de l'environnement .....	23
II- LES FACTEURS QUI EXPLIQUENT CES APPORTS BENEFIQUES .....	24
1- La légitimité .....	24
2- Autres facteurs de réussite de l'approche participative .....	24
<b>CHAPITRE 2 : LES LIMITES DE LA PARTICIPATION POUR LE</b>	
<b>DEVELOPPEMENT</b> .....	26
I- EFFETS NEGATIFS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE .....	26
1- Effet négatif en termes d'équité.....	26
2- Détournement de l'aide .....	26
II- LES OBSTACLES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION	
PAYSANNE AU DEVELOPPEMENT .....	27
1- Illusion de l'approche participative .....	27
2- L'Etat : un obstacle à la participation .....	28
3- Problème de financement .....	29
4- Société rurale très hiérarchisée .....	29
5- Inégalité et rapport de force .....	30
6- Problème sur la participation financière des producteurs .....	31
7- Des structures participatives dépendantes de l'extérieur .....	33
8- Absence de contrôle .....	33
<b>CONCLUSION</b> .....	34
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	35
<b>WEBOGRAPHIE</b> .....	37

## ***LISTE DES ABREVIATIONS***

FMI : Fonds Monétaire International

IDH : Indicateur de Développement Humain

IMP : Indice Multidimensionnel de la Pauvreté

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OPHI : Oxford Poverty and Human Development Initiative

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PD : Pays Développés

PED : Pays En Développement

PFP : Participation financière des producteurs

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTA : Parité des Pouvoirs d'Achat

RVA: Recherche et Vulgarisation agricoles

## ***LISTE DES TABLEAUX***

Tableau 1 : Les formes de participation selon Albert Meister.....	5
Tableau 2 : Synthèse des différents types de participation.....	6
Tableau 3 : Les indicateurs pour mesurer l'IMP.....	14
Tableau 4: Synthèse des perceptions des différents types d'acteurs sur la motivation des producteurs et des responsables de leurs organisations à contribuer au financement de la RVA.....	31

## ***INTRODUCTION***

Le développement a toujours été une préoccupation majeure après la seconde guerre mondiale avec l'émergence des nouvelles nations issues de la décolonisation et la mise en place des institutions internationales comme l'ONU et ses agences, le FMI et la Banque mondiale.

« Le développement c'est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement son produit réel et global » (François Perroux, 1964, p. 155). Mais pourquoi certains pays notamment les PED ne sont pas aptes à faire croître cumulativement et durablement sa richesse, ou plus précisément, pourquoi n'arrivent-ils pas à un certain niveau de développement ?

Historiquement, les PED ont été pour la plupart des anciens pays colonisés ou tout au moins dominés. Ils ont hérité d'une structure économique et sociale de ces pays colonisateurs, qui est désarticulée et non adaptée du fait que ces derniers les ont orientés en fonction de leurs propres besoins et de leurs propres intérêts, engendrant un démantèlement des économies locales. De plus, les PED sont aussi des pays endettés car ils sont en déficit public c'est-à-dire que leur recette n'arrive pas à couvrir leur dépense. Par ailleurs, ces pays sont déclarés aussi non solvables vu qu'ils n'arrivent pas à rembourser leurs dettes. Face à cela, les bailleurs de fonds ont décidé d'accorder une aide visant la restructuration de l'économie et l'allègement voire l'effacement des dettes, en adoptant les programmes d'Ajustement Structurel ou PAS. Les stratégies ou politiques de développement des PED sont alors influencées ou même imposées par les bailleurs de fonds. Cette politique a connu un échec puisque les décisions émanent des bailleurs alors qu'ils ne savent pas la réalité des pays cibles.

Une nouvelle approche de développement, l'approche participative, est alors indispensable. La population doit participer à la définition des objectifs et à l'élaboration des plans d'action ainsi qu'à la mise en œuvre des projets de développement. Les décisions et les objectifs de développement doivent être des initiatives de la population locale afin d'atteindre un tel niveau de développement ou améliorer la qualité de vie de la population. Une autre définition du développement vient alors en 1993, d'après le Groupe initiative : « Le développement est un processus de développement social, un grand mouvement dont le moteur est l'homme et dont la progression se mesure à la qualité de la vie présente et future des habitants de notre planète ». (Groupe initiative, 1993, p. 3)

L'approche participative de développement s'applique à la fois à l'échelle nationale et locale, mais nous concentrerons notre analyse de la participation au champ du développement local.

C'est pourquoi la présente analyse va se focaliser sur la participation paysanne et le développement rural. On sait que la participation paysanne est un gage de développement, mais la question qui se pose est : « la participation paysanne est-elle suffisante pour un développement? »

Pour répondre à cette question, la démarche sera d'apporter une grille d'analyse en faisant une synthèse sur les principaux enseignements de la participation en vue de dégager les portées et les limites. Ce travail sera alors divisé en deux grandes parties. La première partie sera consacrée à l'approche théorique de la participation et du développement. Et la seconde partie traitera les apports et les limites de la participation paysanne au développement rural.

# **PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE DE LA PARTICIPATION ET DU DEVELOPPEMENT**

## **CHAPITRE 1 : CONCEPT DE LA PARTICIPATION**

### **I. PRESENTATION DU CONCEPT**

#### **1. Définitions :**

Le concept de participation a été défini par différents auteurs. En voici quelques-unes :

- Etymologiquement, la **participation** vient du verbe participer. Selon le Petit Larousse, participer signifie s'associer, prendre part à quelque chose, par extension « être impliqué dans... » La participation est donc la contribution qu'on apporte à quelque chose, à une initiative. C'est l'action de s'associer à quelque chose.
- Selon Tilman (2007, p. 3) : « **Participer**, c'est disposer d'un droit de parole pour donner librement son avis. Librement veut dire que le droit de parole est théoriquement total, pour autant que l'expression soit respectueuse des personnes et demeure en rapport avec l'ordre du jour »
- D'après Rudolf REZSOHAZY (1985), **participer** sous-entend participer au pouvoir. C'est donc l'accès réel des hommes aux décisions qui les affectent et qu'ils considèrent comme importantes.
- D'après COLLIN et MOLLET (1965), **participer** c'est accepter d'assumer consciemment part de responsabilité active dans les problèmes de développement qui vous concernent.
- Selon le glossaire du développement durable, la **participation** se définit comme le «fait de prendre part». (Brodhag, 2001)
- Selon CAMARA (2010), la **participation** consiste à donner aux communautés de base la possibilité de décider elles-mêmes de leur développement, et ne plus les considérer comme les exécutrices des politiques de développement conçu au niveau national.
- Selon BAJEDDI (2002), **l'approche participative** est une approche de concertation, d'ajustement continu et de compromis contractuels qui accompagne une action de développement rural depuis la gestation de l'idée de base, et qui entre dans les mœurs des populations bien au-delà d'une première tentative.
- TREMBLEY, cité par CHERIF (2008), estime que **l'approche participative** du développement local repose sur une démarche volontaire des acteurs. Pour cet auteur,

les acteurs œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de la population et l'approfondissement de la démocratie et la gouvernance locale.

Ainsi, l'approche participative est appelée une approche de bas en haut (bottom-up), elle est l'inverse de « l'approche top-down », elle insiste sur l'importance de la participation, de la responsabilisation des populations dans toutes les activités de développement. L'approche participative permet la déconstruction des interventions de développement, c'est ce qu'a dit Long (2003). Elle conviendrait à recueillir les initiatives venues de la base.

Participer représente donc pour la population locale une occasion de donner son avis, de témoigner de son expérience. Elle consiste aussi à améliorer les politiques en les faisant rapprocher au plus près des besoins et des attentes de la population concernée.

La démarche participative va au-delà, en recherchant la participation des citoyens et pas seulement des élus car elle permet d'accorder une certaine forme de pouvoir à la population, en particulier au niveau des prises de décision. Elle a donc pour but d'éviter le décalage important entre ceux qui ont le pouvoir d'agir ou d'influer et les simples citoyens, pour qui les actions sont menées.

L'approche participative permet de trouver la meilleure solution commune en examinant toutes les opinions de la population locale.

Il est à noter que le processus démocratique est au cœur des méthodes participatives, il contribue à améliorer les possibilités de la participation. L'approche participative est donc un pilier tout aussi essentiel de la vie démocratique.

## 2. Forme et Typologie

### a. Forme

La forme désigne les raisons qui peuvent pousser les individus à participer. Selon Albert Meister (1974), dans leurs travaux sur cette notion de participation, il y a cinq formes de participation.

Tableau 1 : Les formes de participation selon Albert Meister

Formes de participation	Caractéristiques
Participation de fait	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non volontaire</li> <li>- Origine : fondée sur la tradition et regroupe les personnes ayant certains buts en commun</li> <li>- Objectif : renforcement des traditions</li> </ul>
Participation volontaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volontaire</li> <li>- Origine : certaines personnes décident de se regrouper en coopérative, syndicat, partie politique, etc. sans avoir recours aux interventions extérieures</li> <li>- Caractéristique : à l'initiative des participants, par rapport à des objectifs et finalités qu'ils choisissent eux-mêmes</li> <li>- Objectifs : satisfaction des nouveaux besoins</li> </ul>
Participation spontanée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pont entre la participation de fait et la participation volontaire</li> <li>- Objectif : satisfaction des besoins d'ordre affectif et psychologique</li> </ul>
Participation provoquée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Origine : elle est stimulée de l'extérieur par des institutions ou des organismes</li> <li>- Objectif : provoquer l'implication de la population dans tout processus de développement</li> </ul>
Participation imposée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Origine : interne ou externe c'est-à-dire la participation peut émaner du groupe lui-même ou de l'influence de l'extérieur</li> <li>- Objectif : adoption des normes</li> </ul>

Source: d'après Albert Meister, 1974

Albert Meister (1974) affirme que chaque société adopte leur propre modèle participatif, et ces différentes formes de participations ne possèdent pas les mêmes conditions de développement

b. Type

Ici, le type de participation s'agit de la façon ou la manière dont un individu participe à des actions de développement.

Tableau 2 : Synthèse des différents types de participation :

TYPOLOGIE	EXPLICATIONS
1. Participation passive	Les gens participent en étant informés sur ce qui est arrivé ou qui va arriver.
2. Participation par la fourniture d'information	Les populations participent en fournissant des réponses à des questions posées.
3. Participation par consultation	Les populations participent en étant consultées, et les agents extérieurs écoutent et tiennent compte de leurs opinions. Cependant, elles ne participent pas aux prises de décisions.
4. Participation liée à des avantages matériels	Les gens participent en fournissant des ressources, mais là encore, ils ne participent pas au processus de prise de décisions.
5. Participation fonctionnelle	Les gens participent en fonction d'activités prédéterminées et après que les stratégies des projets ainsi que leur planification aient été décidées.
6. Participation interactive	Les populations participent au diagnostic des situations aboutissant à des plans d'action et à la formation ou le renforcement des groupements d'intérêts. Ces groupes s'approprient les décisions locales, en vue d'une pérennisation des activités et/ou structures mises en place.
7. Auto-mobilisation/Participation active	Les populations participent en prenant des initiatives indépendamment des structures extérieures.

Source: Fonds d'Equipement des Nations Unies, 1998.

### 3. HISTORIQUE :

Le concept de la participation s'est évolué à travers les discours et les approches de développement.

- Les approches d'intervention de développement des années 1950 et 1960

Au cours des années 50 et 60, pour pouvoir se développer, il fallait adopter les mêmes pratiques économiques, politiques et sociales, considérées comme le moteur de la modernisation des pays les plus avancés. Les pays en développement n'ont donc qu'à copier le modèle de développement des pays développés. Dans cette perspective, selon Charlier et al (2004), le développement est fondé sur les stratégies d'industrialisation, le développement de l'agriculture et l'exportation. Et ces stratégies sont considérées comme étant les seuls capables de guider les pays en développement sur la voie du progrès.

A cet époque, ces théories étaient concrétisées par la réalisation des grands projets afin d'augmenter la production. Les objectifs, les contenus et les modalités de mise en œuvre de ces projets sont définis de l'extérieur et proposés aux producteurs. Ce programme de développement vise à l'amélioration de la productivité. Pourtant, cette approche est confrontée aux problèmes suivants :

- des propositions techniques formulées non adaptées aux stratégies des producteurs,
- un environnement économique défavorable (état médiocre des infrastructures de commercialisation, absence de marché, faible disponibilité des intrants, etc.)
- le non prise en compte dans l'objectif des finalités des producteurs.

Par conséquent, cette approche de développement a connu des échecs, ce qui amène les agents de développement à changer les pratiques de développement. Vers les années 70, le concept de participation devenait alors un des fondements d'une nouvelle approche de développement.

- La participation : une nouvelle approche de développement vers les années 70

Vers la fin des années 70, des changements importants se produisent dans les stratégies de développement. Ces dernières, appuyées sur les initiatives locales, ont remplacé les pratiques de développement venant de l'extérieur. Les agents de développement mettent l'accent sur l'importance de la mise en œuvre d'un développement participatif qui émane de la base, c'est-à-dire qu'il faut intégrer les populations locales à toutes les étapes d'une démarche de développement pour assurer l'auto-développement des collectivités. A cet

époque, on s'est rendu compte que laisser les populations locales s'exprimer et les écouter sont aussi indispensables afin d'atteindre la croissance et d'améliorer les conditions de vie. Dans le cadre de cette stratégie, on encourage les gens à se regrouper, à s'organiser, à s'exprimer et à se concerter afin que les politiques de développement prennent en compte leurs intérêts.

C'est ainsi que les changements dans les discours et pratiques des différents acteurs de développement font développer le concept de participation et d'auto-développement.

## II. ETAPES DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE

L'approche participative doit suivre les étapes suivantes:

- Information: action de donner des renseignements, l'information est un élément de base indispensable dans la démarche participative;
- Consultation: action de solliciter un avis;
- Concertation: action d'échanger des avis et de rechercher un compromis;
- Dialogue: action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vue et des propositions;
- Implication: action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité;
- Participation: action de s'associer activement à un processus;
- Appropriation: action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante;
- Adhésion: action de s'allier et de partager totalement les objectifs.

## III. LES OUTILS DE LA PARTICIPATION

Dans cette sous-partie, on va voir les outils et méthodes les mieux adaptés aux différentes étapes de l'approche participative.

### 1. Moyen d'information :

La mise en œuvre de l'approche participative implique le recours à des outils ou à des procédures particulières en matière d'information. Les méthodes et les outils de communication vont permettre de favoriser le partage de ces informations.

Il y a plusieurs types ou modes de communication en appui à l'approche participative tels que :

- La communication de masse : mobilisable à l'échelle nationale, régionale et locale (radio, télévision, presse écrite, spot publicitaire, etc.). Les moyens de communication ont la capacité de diffuser rapidement les informations.
- La communication de proximité (ou communication de groupe ou communication interpersonnelle) : les supports audio-scripto-visuel (album de photo villageois, carte du village, etc.). L'exploitation de ces supports sera importante et efficace pour la mobilisation de la population à participer car ils sont produits localement.
- La communication traditionnelle ou communautaire : ce sont les outils et les réseaux traditionnels de communication. Ils peuvent prendre les formes suivantes: les théâtres, les chansons, les proverbes, les récits, les contes, etc.  
En général, ce type de communication est très vivant en milieu rural et joue un rôle important dans les dynamiques villageoises car il favorise l'adoption d'idées et de nouvelles techniques. D'où, les systèmes de communication traditionnelle méritent d'être connus et valorisés dans les milieux ruraux.
- Communication institutionnelle : cette forme de communication s'appuie principalement sur l'organisation des réunions (réunions de quartier, séminaire de formation, ateliers d'échanges, journée de réflexion), des supports imprimés (brochures, plaquette de présentation du projet distribuée à tous les habitants, etc.)

La communication est un moyen efficace pour la diffusion des informations, elle constitue donc un facteur essentiel de réussite de la mise en œuvre de l'approche participative, à condition que les différents agents aient bien maîtrisé ces divers outils, canaux et méthodes de communication.

## 2. Moyen de consultation :

Les méthodes qui peuvent être utilisés afin de consulter la population, de connaître son avis, et de recueillir des propositions sont les suivants:

- Interviews individuels
- Enquêtes auprès de la population et auprès des institutions
- Sondages
- Réunion de quartier
- Consultations spécifiques préalables à un projet

### 3. Moyen de concertation et de partage des décisions

Diverses formes d'organisation peuvent être utilisées pour favoriser un débat et faire émerger des analyses, des critiques, en vue de prendre une décision :

- Groupes de travail par domaine ou par projet
- Comités de quartier
- Forums, assises, débat public

## IV. LES INTERVENANTS DANS LE PROCESSUS PARTICIPATIF

- Les communautés

Les communautés sont l'ensemble des individus vivant dans un espace donné.

- Le gouvernement

L'Etat peut favoriser la participation à travers la décentralisation<sup>1</sup>. La décentralisation est une voie pour promouvoir la gouvernance locale démocratique ainsi qu'à la bonne mise en œuvre de projets de développement capable de produire des avantages pour tous. Le gouvernement intervient à travers les autorités de collectivités territoriales pour faciliter la coordination des activités de terrain du processus participatif. Au niveau local, le conseil municipal est composé du : maire, et les 2 maires adjoints, qui sont élus au suffrage universel direct. Et ce sont eux qui sont les leaders et gérants du processus participatif dans sa commune.

- Les partenaires extérieurs

Les initiatives de la population locale et les efforts du gouvernement doivent être soutenus par les partenaires extérieures, notamment les bailleurs de fonds et les ONG. C'est pourquoi, la présence de ces partenaires favorise l'instauration d'un milieu favorable au développement participatif. Mais, il faut faire attention car une intervention trop dirigiste ou inadaptée peut étouffer les initiatives locales.

---

<sup>1</sup> Décentralisation : système d'organisation des structures administratives de l'Etat dans lequel l'autorité publique est fractionnée et le pouvoir de décision est remis à des organes autonomes régionaux et locaux

## CHAPITRE 2 : CONCEPT DU DEVELOPPEMENT

### I. DEFINITIONS

D'après la célèbre définition de Francois Perroux (1964, p. 155) : « Le **développement** est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement son produit réel et global. »

Et selon CHENERY (1979) : Le **développement économique** est un ensemble de transformation intimement lié qui se produisent dans la structure d'une économie et qui sont nécessaire à la poursuite de sa croissance.

Le développement est couramment défini comme un processus de transformation et d'évolution à long terme. Ces changements ou transformations concernent les conditions matérielles et le bien-être de la population. L'amélioration des conditions matérielles est donc le préalable à tout processus de développement aboutissant à l'augmentation du bien-être des populations. Le bien-être est assimilé à la consommation des biens et services obtenus sur le marché, et au système de valeur occidental<sup>2</sup>.

C'est pourquoi, les idées suivantes sont traitées par les théories du développement :

- les changements dans la vie des individus, dans la structure de production, de consommation, de répartition des revenus, du fonctionnement des institutions politiques et sociales ;
- la répartition du pouvoir entre les citoyens et de la manière dont ceci exerce une influence sur leur propre devenir ;
- et les théories de développement tentant de comprendre les moyens qui s'offrent à une société pour quitter un état de pauvreté. Ce dernier constitue l'essence même des études sur le développement. Comprendre la nature de la situation des pauvretés est l'un des aspects les plus difficiles des problèmes de développement.

---

<sup>2</sup> Système de valeur occidental : manger équilibré

## II. MESURE DU DEVELOPPEMENT :

- PIB

La banque mondiale mesure le niveau de développement par un indicateur de richesse, c'est le revenu moyen de la population assimilé également au PIB par habitant. Le PIB est un indicateur inventé par l'économiste et statisticien américain Simon Kuznets en 1934. Le PIB par habitant permet de mesurer la production économique par tête c'est-à-dire le revenu provenant de la production par tête à l'intérieur d'un territoire national pour une année donnée.

Cela lui permet de classer les pays selon leur niveau de richesse :

- Pays à faible revenu : PIB < 905 \$ par habitant
- Pays à revenu intermédiaire : 906 < PIB < 11115 \$ par habitant
- Pays dans la tranche du revenu élevé : PIB > 11115 \$ par habitant

En tant qu'indicateur de mesure de développement, le PIB rencontre des limites, il ne reflète pas la qualité de la vie réelle des citoyens.

- IDH

Le niveau de développement d'un pays ne se limite pas à l'accroissement des revenus, c'est pourquoi d'autres indicateurs sont également utilisés. En 1990, le PNUD a donc créé un indicateur synthétique : l'Indicateur du Développement Humain ou IDH pour répondre aux insuffisances du PIB par habitant comme indicateur du développement d'un pays, en utilisant à la fois des indicateurs économiques et sociaux. Par rapport à l'indicateur de développement PIB par habitant, il mesure aussi les aspects qualitatifs des conditions de vie de la population. L'IDH permet de classer les pays selon leur développement qualitatif et pas uniquement économique. L'indicateur de développement humain mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné selon les 3 éléments suivants : santé, éducation et niveau de vie. Ces 3 éléments sont jugés essentiels pour un développement humain.

La dimension santé est évaluée par l'espérance de vie à la naissance. L'éducation est mesurée par le taux d'alphabétisation des adultes<sup>3</sup> et le taux de la scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Le niveau de vie est mesuré par le PIB par habitant en tenant

---

<sup>3</sup>Taux d'alphabétisation des adultes : pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus sachant écrire et comprendre aisément un texte court et simple traitant de la vie quotidienne

compte de la parité du pouvoir d'achat. Donc L'IDH est un indicateur plus complet et plus réaliste.

L'IDH synthétise ces 3 indicateurs mesuré de 0 à 1. Plus l'IDH d'un pays se rapproche de 1, plus le pays est considéré comme développé.

Classement des pays selon l'IDH

Exemple : en 2005, classement des pays selon l'IDH

- Pays à développement humain élevé :  $IDH > 0,8$
- Pays à développement humain moyen :  $0,5 < IDH < 0,8$
- Pays à développement humain faible :  $IDH < 0,5$

L'IDH connaît aussi des limites. Il ne prend pas en compte les aspects politiques. De plus, il ne montre pas si le niveau de développement atteint est dû à une aide extérieure ou bien au progrès réel du pays. Par ailleurs, sa méthode de calcul ne permet pas de produire des écarts significatifs entre pays développés, alors que de tels écarts semblent exister. On peut lui reprocher aussi son caractère statique alors que ce qu'il est censé mesurer est un phénomène dynamique. Enfin, l'IDH n'indique pas le niveau des inégalités internes aux pays.

- L'IPH

En 1997, on a publié l'IPH, Indice de Pauvreté Humaine, pour apporter plus de précision à l'IDH afin de tenir compte la diversité des contextes d'analyse de la pauvreté. L'IPH est un indice permettant de caractériser, de mesurer le niveau de pauvreté au sein d'un pays. Tout comme l'IDH, l'IPH propose une vision plus composite de la pauvreté du fait qu'il va au-delà de la simple mesure de pauvreté en matière de revenu. L'IPH est exprimé en pourcentage, et plus il est élevé, plus le pays est pauvre. Il existe 2 indicateurs selon qu'il s'agisse d'un PED ou d'un PD qui ne doivent pas être interprétés de la même manière : l'IPH-1 pour comparer les PED entre eux et l'IPH-2 pour comparer les PD entre eux.

Pour les PED, l'IPH-1 est constitué de 3 indicateurs :

- Indicateur de longévité : pourcentage de décès avant 40 ans ;
- Indicateur d'instruction : pourcentage d'analphabétisme des adultes ;

- Indicateur de condition de vie : lui-même composé de 3 sous indicateurs qui sont l'accès à l'eau potable, accès au service de santé, nombre d'enfant moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondéral.

Pour les PD, l'IPH-2 est constitué de 4 indicateurs :

- Indicateur de longévité : pourcentage de décès avant 60 ans ;
- Indicateur d'instruction : taux d'illettrisme des adultes ;
- Indicateur de condition de vie : pourcentage des personnes vivant en dessous de la demi-médiane des revenus disponibles du ménage ;
- Indicateur d'exclusion : proportion des chômeurs depuis plus de 12 mois.
- IMP

En 2010, un nouvel indicateur de mesure du développement a été lancé par l'université de l'Oxford et le PNUD grâce à leur programme en commun : l'initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI). L'indice de pauvreté multidimensionnel représente les manques graves dont souffrent des individus de manière simultanée. Il rend compte de l'aspect multidimensionnel de la situation des pauvres. Il utilise 10 indicateurs pour mesurer trois éléments critiques de la pauvreté au foyer (santé, éducation et niveau de vie).

Les indicateurs de chacune des dimensions sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Les indicateurs pour mesurer l'IMP

	Indicateurs
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mortalité infantile</li> <li>- nutrition</li> </ul>
Education	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'année de scolarité</li> <li>- sortie de l'école avant 8 ans</li> </ul>
Niveau de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à l'électricité</li> <li>- accès à l'eau potable</li> <li>- accès à la santé</li> <li>- caractéristiques de l'habitat</li> <li>- le combustible de l'alimentation</li> <li>- les biens mobiliers</li> </ul>

Source : d'après Alkire Sabina, 2011

En effet, le développement est reflété par l'amélioration du niveau de vie d'un grand nombre de la population.

### **CHAPITRE 3 : PARTICIPATION PAYSANNE ET DEVELOPPEMENT RURAL**

#### **I. DEFINITIONS :**

« Le **développement rural** consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive mais aussi le bien-être social» (Morize, 1992, p. 12)

QUÔC (1960, p. 57) définit le **développement rural** comme « un accroissement progressif de la production agricole dans un rééquilibrage de l'emploi permettant des investissements productifs et une relative élévation du niveau de vie des paysans, grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles, des techniques et des hommes »

Selon Kakumba (2010), le **développement rural** est un cadre multidimensionnel, qui entraîne les changements positifs voulus dans la vie socioéconomique et politique des citoyens dans les zones rurales et la périphérie. Il passe par des changements qualitatifs dans les attitudes, les habitudes, par une amélioration des cadres institutionnels, de l'exploitation et de l'utilisation des ressources, par la création d'emplois et par une augmentation des revenus pour améliorer la qualité de vie dans les zones rurales. Le développement rural exige un renforcement de la position des citoyens afin de leur permettre d'échapper aux handicaps structurels qui les empêchent de bénéficier des conditions de vie meilleures.

D'après CLEMENT et al (1981), le **développement agricole** a pour mission de permettre aux agriculteurs de maîtriser eux-mêmes l'évolution de leur exploitation et de leur milieu, ainsi que d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie.

Delville (1992) a défini la **participation paysanne** par le fait que les populations et, au premier chef, les agriculteurs sont associés à la définition des objectifs et participent à la mise en œuvre des moyens adaptés à ces objectifs.

En général, les politiques de développement rural doivent donc poursuivre les objectifs suivants :

- Réduction de la pauvreté
- Couverture des besoins fondamentaux
- Amélioration de la productivité agricole
- Optimisation de l'utilisation des ressources disponibles

Ces objectifs ne peuvent être atteints que dans l'exacte mesure où les populations ou les agriculteurs sont associés à la définition des objectifs et participent à la mise en œuvre des moyens adaptés à ces objectifs.

Comme a dit Ela (1982) que rien ne peut bouger dans les campagnes si les ruraux s'obstinent à croire que les changements exigés par le sort des marginaux sont l'affaire de l'Etat. Les paysans doivent eux-mêmes réfléchir sur les conditions d'émergence d'une société où ils cesseront de former la masse des exclus.

## II. LIEN ENTRE PARTICIPATION PAYSANNE ET DEVELOPPEMENT RURAL

Avec les définitions citées ci-dessus, on peut remarquer que le développement rural va de pair avec le développement du secteur agricole dans le milieu rural. Ainsi, dans le cadre du développement rural, la participation est conçue comme l'ensemble des contributions que peuvent ou doivent apporter la population rurale notamment les agriculteurs dans les différents projets de développement de leur localité. Il faut que les agriculteurs agissent pour réaliser un vrai développement agricole et développement rural. La mise en œuvre de l'approche participative dans les milieux ruraux permet aussi d'établir un dialogue entre le gouvernement et les populations rurales. Comme Meister (1977, p. 122) a dit dans son ouvrage : « L'Animation rurale a donc servi à des présidents africains à créer une institution permettant le dialogue entre eux et leur peuple, par-dessus une administration publique qui faisait écran »

Noutain (2003) a souligné que dans les projets de développement agricole, la participation est souvent définie comme l'implication des producteurs ou des communautés rurales dans les processus de planification du développement agricole.

La participation est donc considérée comme un moyen d'augmenter les chances de réussite des projets de développement agricole à travers l'implication des communautés rurales.

De plus, l'approche participative dans le milieu rural permet de redécouvrir les savoirs des paysans, et de démocratiser les décisions. Dans cette approche, il faut donc susciter les initiatives de la population rurale et choisir les meilleures parmi elles pour pouvoir aider les bailleurs de fonds et les organismes à sa réalisation.

La FAO résume les choses ainsi : Sans la participation, les initiatives de développement rural n'ont guère de chance d'être durable à long terme et il est peu probable que les inégalités rurales soient corrigées. De nombreuses évaluations ont démontré que les projets et les programmes qui adoptent des approches participatives en milieu rural produisent des résultats meilleurs et plus durable.

Bref, la participation paysanne consiste donc à un « relèvement rural » basé sur la participation de l'association des paysans.

## 1. JUSTIFICATION DE LA NECESSITE DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE DANS LE MILIEU RURAL

L'échec des stratégies d'intervention préconisé par le passé (l'approche top-down) a fait naître l'approche participative.

L'approche participative est une démarche qui peut être appliquée à tout programme de développement rural.

En matière de la participation, la population conçoit les actions de développement par et pour elle. La participation a pour objectif d'impliquer, d'associer les populations rurales dans l'identification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement. « Le développement participatif repose sur un quasi-oxymore : vouloir (faire participer) des populations, des communautés ou des États à leur propre développement ». (Chauveau et Lavigne Delville, 2013)

Elle vise alors à améliorer les conditions de vie des populations et assurer le développement local. La participation favorise donc l'auto-développement de la communauté rurale et une prise en charge active de leur propre avenir.

De plus, la participation améliore la qualité des décisions si elle est accompagnée de :

- La mise en place d'appui solide vis à vis de ces décisions
- La mise en place d'une appropriation collective des problèmes et solutions
- La mise en place de capacité de mise en œuvre locale

Les approches participatives sont donc devenues un outil important pour un processus de prise de décision plus efficace et plus productif.

De plus, l'approche participative permet de promouvoir des pratiques durables et échange d'opinions des différents acteurs.

## 2. PARTICULARITES DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE EN MILIEU RURAL

Voici les particularités de l'approche participative d'après MORIZE et al. (1983), BEDU et al (1987) :

- La mobilisation de la communauté en augmentant la prise de conscience collective de ce qui peut être accompli aussi bien que la façon dont les groupes locaux y compris les groupes des femmes peuvent le faire;

- L'utilisation des matériels visuels facilite la compréhension de l'approche car elle fait participer de manière effective les communautés rurales quand les instruments pour la collecte des données sont visuels : tableaux, cartes que les paysans peuvent comprendre afin de pouvoir corriger les données et de faire des remarques ;
- L'analyse participative permet d'étudier l'interaction des problèmes ;
- Elle donne aux habitants du village la possibilité de ranger les solutions basées sur les priorités locales, la faisabilité, la durabilité écologique et l'étude des coûts et d'efficacité, donc définition des priorités de base ;
- Elle facilite l'élaboration d'un plan communautaire d'action mentionnant les contributions des villageois et leur responsabilité respective ;
- Elle implique la participation des chefs locaux dans la mise en œuvre et le contrôle des actions définies dans le plan communautaire ;
- Enfin, elle entraîne une rapidité de la démarche et amoindrit les coûts.

### 3. PROJET D'ANIMATION RURALE

Pour promouvoir la participation dans les milieux ruraux, il faut faire émerger les priorités des paysans à travers les projets d'animation rurale.

Selon François (1970), l'animation rurale est un processus auquel une communauté identifie ses besoins ou ses objectifs.

C'est aussi à partir de l'animation rurale qu'on donne des conseils et de formation pour toutes sortes d'activités. D'après Martius (1985), l'animation est donc un processus par lequel l'animateur essaie d'aider son les agriculteurs en leur fournissant les moyens appropriés.

Pour promouvoir la participation dans un projet, il faut bien connaître l'identité de la localité c'est-à-dire ses ressources, ses habitudes, son histoire, et les relations des villageois entre eux. Ce travail est effectué par un animateur rural à travers les enquêtes ou observation participante. L'observation participante demande de participer aux activités des villageois, de regarder attentivement ce qu'ils font sans beaucoup parler. L'animateur devient donc comme un membre du village et peut commencer à poser quelques questions. Les questions posées lui permettent de connaître le point de vue des villageois et ceci lui permet de chercher avec eux comment résoudre leurs problèmes. Cette analyse de situation permet alors de découvrir les problèmes et les besoins de la population et de leur donner des solutions.

L'animateur rural doit donc adopter les attitudes suivantes :

- Il ne doit pas penser qu'il sait déjà tout
- Il ne doit pas jouer au plus fort et ni au plus savant

- Il doit écouter les villageois
- Il ne doit pas imposer sa façon de voir
- Il doit être attentif à ce que les gens disent et faire un effort pour les comprendre
- Il doit faire parler tout le monde et montrer que la parole de chacun est utile

L'animation rurale est donc une condition de réussite de l'approche participative dans les milieux ruraux.

### III. ROLES DES PARTENAIRES DANS LA PARTICIPATION PAYSANNE

L'identification des partenaires dépend du contexte et de l'action à entreprendre. Il y a des partenaires directs qui bénéficient ou subissent directement les intérêts des actions mises en œuvre. Les partenaires indirects sont ceux qui peuvent indirectement viser ou affecter, et ils peuvent ressentir de l'intérêt mais de manière indirecte dans la mise en place d'une intervention. On y trouve les ONG, les organisations internationales, etc.

L'identification de ces partenaires ne suit pas des règles bien définies mais il faut juste choisir ceux qui sont capable d'apporter des ressources financières, techniques et humaines.

« Un tel partenariat devrait être caractérisé par une confiance mutuelle et constituer un environnement favorable pour la conception et la diffusion de résultats efficaces, durables et à large impact » (Schmidt *et al.* 1998, p. 69).

L'approche participative est à la base de l'action des organisations non gouvernementales (ONG) depuis leur création.

## **PARTIE 2 : APPORTS ET LIMITES DE LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT RURAL**

Dans cette deuxième partie, on va voir les atouts et les limites de l'approche participative au développement du milieu rural à travers les travaux de recherche des différents auteurs. C'est pourquoi, j'ai opté comme méthodologie une synthèse des principaux enseignements de la participation en vue de dégager ces atouts et limites.

### **CHAPITRE 1 : APPORTS DE LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT**

#### **I. LES BIENFAITS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE**

On va voir les apports bénéfiques de la participation au développement sur les dimensions suivantes :

- Développement humain
- Développement économique
- Protection de l'environnement

##### **1. PARTICIPATION ET DEVELOPPEMENT HUMAIN**

La participation permet de renforcer les capacités et les potentialités des populations rurales. Elle permet d'accroître le sens des responsabilités du fait qu'il existe des engagements des acteurs en faveur des objectifs fixés.

A titre d'exemple, avant les années 90, à Bénin, les services en matière de recherche et vulgarisation agricole sont offerts gratuitement aux producteurs dans les pays en développement. Dans les années 90, on a suscité la participation des communautés locales dans la Recherche et vulgarisation agricoles (RVA). Les producteurs sont sollicités pour apporter une contribution au financement de la recherche ou de la vulgarisation dans le cadre des projets de développement. Cette contribution peut être matérielle (en nature) mais parfois financière (en espèce). On a encouragé et même parfois exigé les communautés locales à participer financièrement la recherche et vulgarisation agricole. D'après Katz (2002), la recherche agricole prend en compte la recherche socio-économique et diagnostic dans le secteur agricole. Et la vulgarisation englobe l'information, le transfert de technologie, la formation, l'assistance à la résolution des problèmes et la facilitation dans le secteur agricole.

Selon Katz (2002), la participation financière des producteurs (PFP) peut développer un sens de responsabilité et d'intérêt au niveau des producteurs. Ainsi, si les producteurs engagent des dépenses pour soutenir la RVA, ils chercheraient à orienter les services vers la satisfaction de

leurs besoins. La participation financière des producteurs est aussi un moyen d'assurer l'efficacité et la durabilité des services de RVA.

Rivera et al, (2001) et Katz (2002) ont souligné que l'introduction de la participation financière des producteurs vise donc à renforcer la position des producteurs et à développer un sens des responsabilités de façon à amener les organismes de RVA à améliorer la qualité de leurs prestations. Elle est donc supposée être un moyen pouvant amener les prestataires à orienter leurs services vers les besoins des producteurs et à rendre compte de leurs activités.

L'approche participative contribue donc à la prise en charge active par la population de leur propre avenir, et à la promotion de l'auto-développement s'il se prolonge à long terme. Ainsi, la participation favorise le développement de la personnalité des individus à travers leur responsabilité dans les groupes et on peut constater que la participation est la clé de voute du développement humain.

## 2. PARTICIPATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

D'une part, Kwaja (2001) montre que les infrastructures issues d'un projet participatif disposent d'une meilleure maintenance que les infrastructures étatiques, et donc logiquement d'une meilleure viabilité sur le long terme. Ainsi, Katz et Sara (1997) affirme qu'il y a une forte association entre participation et viabilité. D'après son expérience en Afrique subsaharienne et dans le Sud de l'Inde, Cleaver (1999) montre que les communautés peuvent avoir du mal à maintenir les projets auxquels elles n'ont pas contribué des ressources financières ou matérielles adéquates. Ainsi, la plupart des auteurs observent que les projets issus de processus participatifs disposent d'une meilleure maintenance et sont donc davantage viables sur le long terme, mais à condition que les communautés disposent d'une formation adéquate ; et les agences d'aide et l'Etat fournissent une assistance technique et matérielle sur le long terme pour permettre de les fonctionner.

D'autre part, Chretien (1983) affirme que le développement des milieux ruraux est évalué en termes de croissance, de productivité.

Prenons l'exemple de la convention Vietnam-Sénégal-FAO signée en 1997. Ce fut une expérience novatrice menée en matière d'approche participative. Un programme pilote appelé PSSA (programme spécial pour la sécurité alimentaire) est instauré au Sénégal. Des quarantaines d'experts vietnamiens en matière de riziculture, d'apiculture, d'horticulture, et

de pêche artisanale ont rejoint le Sénégal pour enseigner leurs pratiques à une soixantaine groupe de paysans sénégalais.

Comme résultats, on a vu que les villageois sénégalais ont bien assimilé ces pratiques-là. Et après le départ des experts vietnamiens, les Sénégalais ont pu assurer eux même le développement des secteurs cités précédemment. Ils ont pu trouver les moyens et la volonté nécessaire à la pérennisation des activités entreprises, à la formation de leur propre expert. Cependant, les paysans sénégalais sont bien soutenus par l'Etat dans leurs efforts. Ils ont pu eux même assurer l'augmentation de la productivité chez eux.

Pour preuve, les rendements et la productivité ont augmenté de façon spectaculaire à partir de 1997. A titre d'illustration, la production dans les rizières de la Vallée du Sénégal a augmenté de 70% en 1997-1998. Ce type d'approche participative mérite donc d'être étudié et développé car il est porteur d'espoir en matière de rentabilité et de développement. De plus, ce projet a permis aussi le transfert des techniques.

De plus, la participation paysanne permet aussi une efficacité technique des interventions dans la mesure où elle prend en compte tous les aspects et la complexité de la situation et de la société locale. Selon Farrell (1957), l'efficacité technique reflète l'habileté d'un agent (entreprise, communauté, etc.) à obtenir un output maximum avec un niveau d'inputs donnée. L'adhésion des populations aux projets les concernant est effectivement une condition d'efficacité.

La démarche participative peut avoir pour effet d'aboutir à des choix qui seront économiquement plus pertinents et avec des couts économiques moindres grâce à une meilleure coordination de l'information provenant de différentes sources qui est assurée par le dialogue direct entre les différents acteurs. En d'autre terme, la participation favorise donc une meilleure pertinence des choix du point de vue économique.

### 3. PARTICIPATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La participation aux actions de développement notamment dans la gestion des ressources naturelles engendre des avantages environnementaux importants. Elle permet d'améliorer la qualité de la décision environnementale.

Parlons le cas de Gandon qui est une communauté rurale dans la région de Saint Louis, et qui se situe dans la partie sud-ouest du département de Dagana, et à l'ouest par le fleuve Sénégal et l'océan Atlantique. Dans cette région, les femmes victimes de l'exode de leur mari participent beaucoup dans la prise en charge de leur famille. Les femmes occupent une place importante dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans la gestion des ressources naturelles notamment la protection de l'environnement.

L'agriculture, l'élevage et le maraîchage<sup>4</sup> sont les activités de productions auxquelles effectuent les femmes. Ces activités sont en rapport étroit avec les ressources naturelles. Dans ces activités, les femmes sont présentes et actives dans l'utilisation des ressources naturelles. Et ils ont pratiqué des techniques de culture comme la rotation (succession de culture sur une même surface dans le temps et dans l'espace), l'assolement (répartition des cultures dans l'espace), l'association des cultures et la jachère. Ces techniques sont réalisées pour protéger les ressources naturelles. La participation des femmes dans les activités procurent donc des bienfaits sur l'amélioration du niveau de vie mais aussi des bienfaits sur l'environnement du fait qu'elles se soucient de la protection de l'environnement dans ses activités.

Dans cette région, les femmes participent aussi aux travaux de reboisement dans le but de protéger l'environnement. Divers techniques comme la pépinière et l'élague sont utilisées individuellement ou collectivement par les femmes.

De plus, la communauté rurale de Gadon pratique le foyer amélioré. C'est une technique qui consiste à conserver plus de chaleur et permet d'économiser la quantité de bois utilisé. Il est à noter que l'usage du bois comme source de combustible présente de lourds impacts sur l'environnement. Elle figure parmi l'une des principales causes de déboisement et source de pollution de l'air. Réduire la quantité des bois utilisés dans la préparation des repas grâce aux foyers améliorés, permet de maintenir la ressource en bois en quantité suffisante autour du village.

---

<sup>4</sup>Culture jardinière de légumes et des primeurs

La participation des femmes dans la communauté rurale de Gandon s'est aussi renforcée par le projet CERES au niveau des villages. Ce projet comporte : des séances de sensibilisation organisées et des sessions de formation organisées au centre communautaire de Gandon. Seuls les leaders dans le village assistaient à cette session de formation. A leur tour, ils transmettent ensuite les connaissances reçues aux autres membres du village. L'intervention du projet a renforcé le niveau de connaissance des techniques de protection de l'environnement. On a vu que les femmes participent directement à la protection et à l'entretien des ressources naturelles à travers diverses activités. Et la participation présente un impact durable et bénéfique pour les populations et leur environnement

## II. LES FACTEURS QUI EXPLIQUENT CES APPORTS BENEFIQUES:

Pour s'assurer de la réussite de l'approche participative, il faut prendre en compte les réalités sociologiques, politiques et culturelles locales. Il faut se donner les moyens de rendre la participation efficiente.

### 1. LA LEGITIMITE

La participation paysanne met au premier plan les intérêts de la population locale. Elle assure la couverture des besoins essentiels et l'aide des groupes les plus défavorisés tels qu'elle les formule eux même. La participation paysanne assure une légitimité des interventions et des actions à entreprendre.

Les processus participatifs devraient donc reconnaître des principes de justice et d'équité. Ils devraient également être équilibrés, en termes d'opinions, de perspectives et d'intérêts.

De plus, la participation peut éviter ou enlever le décalage soit trop important entre ceux qui ont le pouvoir d'agir ou d'influer et les simples citoyens, pour qui les actions sont menées.

### 2. AUTRES FACTEURS DE REUSSITE DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE

Il est indispensable de savoir les conditions de réussite de la participation.

- Une information explicite et accessible : la population doit disposer tout d'abord de l'information nécessaire, en langage clair, pour pouvoir participer aux décisions. En effet, les divers outils et support de la communication sont indispensables pour faciliter la diffusion des informations et qui vont rendre possible la participation.
- L'efficacité de l'approche participative suppose une démarche de connaissance à laquelle doivent être associés dès le départ la population locale.

- Attitude à adopter : compréhension, humilité, souplesse, patience
- La nécessité de créer des accès qui permettent à toutes les personnes concernées d'apporter aussi leur contribution à la résolution des problèmes.
- L'autonomie des acteurs est aussi nécessaire pour développer la participation.
- L'implication de tous les groupes sociaux et de toutes les organisations
- La démocratisation et la décentralisation peuvent contribuer ensemble à améliorer les possibilités de la participation. En général, ces processus constituent les conditions nécessaires à la participation, mais ils ne sont pas suffisants. D'autres conditions particulières doivent les accompagner : établissement des relations de confiance entre les divers acteurs, capacité à partager le pouvoir et à combiner les ressources locales avec les ressources et les procédures administratives.
- L'accès à certains biens et à certains droits est aussi indispensable pour la participation
- Il faut renforcer la capacité des personnes par une formation à caractère participatif
- Améliorer les techniques de sensibilisation pour vaincre la passivité de la population locale

## **CHAPITRE 2 : LES LIMITES DE LA PARTICIPATION POUR LE DEVELOPPEMENT**

L'approche participative présente des limites et des obstacles. Ainsi, dans ce chapitre, on va voir les limites et les contraintes de la participation au développement. Il est à noter que, parfois, les effets négatifs de l'approche participative sont dus à l'inadaptation de l'approche choisie au contexte.

### **I. EFFETS NEGATIFS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE**

#### **1. EFFET NEGATIF EN TERMES D'EQUITE**

D'après Platteau (2004). Le développement participatif peut avoir des effets négatifs en termes d'équité et de lutte contre la pauvreté, au sens où la participation des communautés peut favoriser la captation de l'aide par les élites. L'installation des procédures participatives non contrôlé peut donc faciliter la mise à l'écart des communautés. Dans ce cas, la démarche participative amplifie les inégalités entre les populations et même entre pays.

Par ailleurs, l'application des méthodes participatives ne résout pas l'écart de développement entre pays (pays avancé et retardé) ou entre région. Il ignore même l'existence de ces différences de niveau de développement. « Et ce n'est peut-être pas la moindre cause des échecs de nombreux programmes participationnistes que d'avoir ignoré les immenses différences de niveaux de modernisation, entre régions développées et sous-développées, et entre pays neufs eux-mêmes. Comme par exemple entre l'Afrique et l'Amérique latine : l'indépendance récente des pays d'Afrique, l'inexistence d'élites constituées, la pauvreté de leurs ressources exploitées et de leurs ressources exploitables de façon rentable à court terme, le poids de l'analphabétisme, etc., tous ces faits rendent les pays africains très différents des pays latino-américains et les font apparaître bien plus retardés» (Meister, 1977, p. 10)

#### **2. DETOURNEMENT DE L'AIDE**

Parfois, les populations rurales considèrent la participation comme un prix à payer pour gagner de l'aide auprès des bailleurs de fonds. Elles savent bien l'intérêt que les bailleurs portent aux structures participatives. Cette situation va donc engendrer de graves effets pervers : les villageois s'organisent en association pour juste avoir l'aide internationale alors que cette association ne va pas faire grand-chose pour le développement de sa localité.

De plus, à propos de ce financement, les communautés locales sont vulnérables au phénomène de capture de l'aide c'est-à-dire que les élites vont détourner l'aide pour leur propre intérêt. L'approche participative aggrave donc les phénomènes de capture de l'aide par certains agents locaux. A titre d'exemple, il y a des ONG plus ou moins douteuse, dont les créateurs entendent capter une partie des flux d'aide. A partir d'une expérience personnelle en Afrique Sub-saharienne Platteau et Abraham (2002), relatent le détournement d'une partie des fonds d'une ONG par un leader local qui s'était présenté comme garant des intérêts des villages.

Dans ce cas, Maxime (2007) affirme que le processus participatif peut être sujet à des manipulations et manquer son objectif de mieux cibler les populations à aider. Bardhan et Mookherjee (2000) a noté que le risque de capture des instances de décision local s'accroît avec le degré d'inégalité locale. Ce détournement de l'aide engendra à son tour la corruption. L'approche participative peut être aussi donc une source de la corruption.

## II. LES OBSTACLES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION PAYSANNE AU DEVELOPPEMENT

Mansuri et Rao (2004) ont dit qu'une abondante littérature critique, tant académique qu'issue des ONG ou des institutions d'aide relèvent les diverses faiblesses, approximations et naïvetés découlées de l'approche participative. Et ces faiblesses vont expliquer l'existence des effets négatifs de l'approche participative.

### 1. ILLUSION DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE

Dans son article, Blanc-Pamard et Fauroux (2003 ; p 3) confirme que : « dans la réalité, la participation n'est qu'une illusion ». En effet, dans la plupart des cas, les gens peuvent poser leur problème, ils peuvent dire tout ce qu'ils ont dans le cœur et donner leurs avis. Toutefois, à la fin du débat, les vraies décisions sont prises en dehors de toute transparence par des gens puissants, autoritaires, et riches.

Dans le village de l'Ouest et du Sud-Ouest malgaches par exemple, les décisions importantes sont prises par un petit nombre de personnes expérimentées : le chef, le plus âgé du village, et parfois, les quelques personnes riches, etc.

De plus, les règles qui régissent la société sont aussi implicites, ce qui empêche les gens d'agir en toute liberté dans la démocratie.

Pour le cas de Madagascar encore, dans la partie Sud-Ouest, le droit à la parole est extrêmement règlementé, les femmes et les jeunes hommes doivent se taire. Même si on veut transgresser cette règle, en donnant la parole à un jeune qui avait un point de vue intéressant, ce jeune n'arrivera jamais à vraiment donner son opinion car on le mettra mal à l'aise et l'embrouillera dans son discours. Par ailleurs, il est très difficile pour un jeune d'exprimer un point de vue différent à celui d'un ancien ou d'une personne plus grand que lui. Dans les milieux ruraux, il est primordial de respecter les décisions de l'Ancien car il est le représentant naturel des Ancêtres. Et selon leur foi, ce non-respect appellerait le malheur à la communauté. Cependant, l'approche participative en milieu rural a pour principal but d'impliquer l'ensemble de la communauté impliquée par le projet, y compris ceux qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer : femme, les jeunes hommes, etc. Donc, parfois, la tradition s'oppose aux approches participatives.

Meister a dit que : « Développement communautaire et Animation supposent l'égalité entre les individus du village, supposent que la voix de l'un égale la voix » (Meister, 1977, p. 110)

Les mœurs, la foi et les règles existantes dans certains milieux ruraux constituent donc un blocage sur le développement participatif. Ce qui confirme que la participation dans certaine région ou pays n'est qu'une illusion.

## 2. L'ETAT : UN OBSTACLE A LA PARTICIPATION

Lavigne Delville (1992) a souligné qu'en général, il n'y a pas de bonne participation, il y a une tendance générale des intervenants notamment l'Etat à appliquer à des populations des objectifs et programmes définis par eux-mêmes.

Les structures mises en place par l'Etat constituent parfois un blocage de la réussite de la participation paysanne. L'Etat détient le pouvoir et l'autorité au sein de la société, il a donc le pouvoir de contrôler tout (les productions, les échanges, etc.) L'application de l'approche participative est parfois directive et pas toujours différenciée des structures autoritaires et dictatoriales. La participation n'a pour but que d'adapter et d'associer les habitants aux décisions gouvernementales de développement, il est juste considéré comme un moyen d'adaptation aux changements.

Les régimes politiques fortement centralisés et autoritaires tendent à empêcher l'adoption d'approche participative. Dans un Etat centralisé, la distance entre les centres décisionnaires et la population empêche souvent celle-ci de participer aux prises de décision

### 3. PROBLEME DE FINANCEMENT

Les bailleurs ne soutiendraient jamais un projet qu'il ne considèrerait pas comme une priorité. Pour financer un projet, les bailleurs se raisonnent en termes d'agenda international. Ils ne financent que les projets ou activités semblables à ceux qui se trouvent dans l'agenda international.

### 4. SOCIETE RURALE TRES HIERRARCHISEE

Les interventions extérieures encouragent la mise en place d'un système de participation ou la gestion de type démocratique dans le but de promouvoir « la bonne gouvernance » ou le « développement local ». Cependant, des problèmes délicats peuvent survenir par la mise en place de ce système de participation.

Lors d'une réunion, les assemblées participatives donnent librement leur avis, et les animateurs font des conclusions afin de prendre une décision. Cependant, les décisions prises peuvent être inopérants dans le cas où les décideurs locaux n'approuvaient pas la décision qui venait d'être prise. Personne n'osera donc participer à l'action puisque l'on sait qu'elle déplaît aux décideurs. La participation peut être alors incantatoire sans correspondre à une véritable volonté des autorités.

Or, les décideurs vont surement appuyer les stratégies des actions qui favorisent leur groupe. Les détenteurs du pouvoir utilisent celui-ci à leur propre intérêt. La participation ne peut atteindre ses objectifs sur le développement local tant qu'il y a des gens dominants et des gens dominés. Or, Ottino (1998) a dit que la société rurale très hiérarchisée a toujours été caractérisée par la dépendance des faibles à l'égard des forts. En effet, chacun trouve normal que les détenteurs du pouvoir utilisent celui-ci à leur intérêt. Alors, avec ces conditions, le type de gestion démocratique comme la participation est difficilement praticable dans certains milieux ruraux.

Parfois, les diagnostics réalisés au sein de la population n'ont pas donc d'impacts sur le déroulement du projet. Comme (Lavigne Delville P, 2005) le dit : « [...] une mise en œuvre paresseuse et routinière, une application standardisée d'une méthode où la participation se limite à une enquête initiale, aboutissant à un rapport d'une fiabilité discutable, reprenant la gamme classique des propositions d'action, sans guère d'impact sur le déroulement ultérieur du projet»

## 5. INEGALITE ET RAPPORT DE FORCE

La plupart des activités de développement sont conçues à partir de l'idée selon laquelle le village est un espace homogène, c'est-à-dire que dans un même village, il n'y a pas de conflits et les populations sont toutes égales, comme a dit le dirigeant d'une organisation locale du Niger: «Dans un même village, il n'y a pas de conflits, c'est le consensus. Ensemble, les gens définissent les règles de gestion. Dans les cas des ressources collectives, on met en place des cadres de gestion partagée afin qu'il y ait une réelle concertation et ça fonctionne très bien ». (ONG Karkara, entretien, le 2 juin 2005).

Mais dans la réalité, on observe des inégalités dans l'accès aux ressources et à la prise de décision qui sont la conséquence des sociétés fortement hiérarchisées. MEISTER postule que dans la société traditionnelle, «le consensus n'est pas fondé sur les individus mais sur l'équilibre des forces sociales» ; « Les expériences coopératives ou auto-gestionnaires se sont déroulées dans des groupes marqués par la rareté et par une division très égalitaire des ressources entre tous les membres du groupe ou de la société (pays socialistes notamment Yougoslavie, Cuba, Chine, ces trois pays étant caractérisés par une stratification sociale peu marquée au début de leur expérience participationniste), alors que les programmes de participation provoquée opèrent dans des sociétés où les ressources ne sont pas partagées, et où les animateurs des programmes n'appartiennent pas aux groupes animés par eux, mais proviennent des classes privilégiées» (MEISTER, 1977, p. 110)

A titre d'illustration, parlons du cas de la Niger, le directeur de l'ONG nigérienne. Démocratie 2000 a expliqué l'existence de rapport de force dans le milieu rural de Niger :

« Le monde rural au Niger est évidemment un espace de conflits et de confrontations entre acteurs. Dans une commune, il y a les structures de développement nées des projets, il y a la chefferie, les comités nés de la décentralisation, tel le conseil communal, il y a les opérateurs économiques, les paysans, etc. Il y a présentement d'un conflit majeur entre l'État et les collectivités territoriales. En effet, avec la décentralisation, il y a une responsabilisation des communes dans la conduite de leur propre affaire que les agents de l'État perçoivent comme une perte de pouvoir. Ils résistent puisqu'ils ne veulent pas accepter la reconversion de leur mission. Il y a également un conflit monstre entre le pouvoir traditionnel, c'est-à-dire la chefferie et le conseil communal qui souhaite récupérer la fonction de collecteur d'impôts. Entre le conseil communal et les opérateurs économiques, il y a également des conflits puisque le premier souhaite définir les orientations. Tous ces conflits doivent se gérer au

niveau des conseils communaux et le plan de développement qui en émerge doit donc être le fruit d'un compromis, d'une vision partagée de tous ces intérêts.» (Démocratie 2000, entretien le 27 mai 2005)

Les inégalités et la situation de rapport de force constituent donc des obstacles à l'atteinte des objectifs poursuivis par la participation au développement.

#### 6. PROBLEME SUR LA PARTICIPATION FINANCIERE DES PRODUCTEURS

Il y a des contraintes qui peuvent survenir au financement par les paysans et leurs organisations tels que : la faible motivation des producteurs et leur incapacité financière.

- Faible motivation des producteurs

On va voir particulièrement le cas de Benin. Une cinquantaine d'entretiens ont été effectués : 45 avec des personnes impliquées dans l'organisation des services de la RVA à divers niveaux (personnel dirigeant, agents de terrain) et 5 producteurs individuels. A travers cette enquête, on a pu synthétiser les perceptions des différents types d'acteurs sur la motivation des producteurs et des responsables de leurs organisations à contribuer au financement de la RVA.

Tableau 4: Synthèse des perceptions des différents types d'acteurs sur la motivation des producteurs et des responsables de leurs organisations à contribuer au financement de la RVA

	Membres du personnel dirigeant	Agents de terrain
Recherche publique	La volonté de participer au financement de la RVA fait défaut au niveau des structures faïtières des organisations de producteurs.	Les producteurs refusent de financer même des activités jugées très intéressantes par eux parce qu'ils pensent que les fonds devraient provenir d'ailleurs.
Vulgarisation publique	Les producteurs manifestent une volonté tant qu'on reste au niveau théorique. Mais on ne sent plus cette volonté dès lors qu'il est question de décaisser des fonds.	La volonté manque aux responsables désorganisations de producteurs qui semblent avoir plus d'intérêt pour des actions à effets beaucoup plus immédiats.

ONG	Les paysans manquent de motivation à financer les services de vulgarisation agricole.	Les producteurs sont souvent prêts à apporter des ressources locales. Mais la participation financière n'est pas évidente.
Organisations paysannes	Les producteurs ne sont pas aujourd'hui motivés à financer l'encadrement.	La volonté reste à développer par la sensibilisation des producteurs.
Projets de développement	Les producteurs et leurs associations n'acceptent pas de financer facilement les services. Ils attendent plutôt que tout provienne de l'extérieur.	S'il s'agit de construction d'infrastructures sociocommunautaires, les producteurs mobilisent plus facilement les fonds. Mais ils manquent de motivation pour financer la RVA.

Source : auteur<sup>5</sup>

D'après ce tableau, en général, on a vu que les principaux acteurs de la RVA, y compris les leaders paysans, les producteurs et les responsables de leurs organisations sont caractérisés par une faible motivation pour contribuer au financement de la RVA, les populations sont très réticentes à participer financièrement à cause de leur niveau de vie. Par ailleurs, les services rendus par la RVA est à caractère public, ils sont des entités non rivales et non exclusives, c'est-à-dire qu'ils peuvent être utilisés par tout le monde. Or, le niveau de la Participation financière des producteurs et la contribution de tous les acteurs dépendrait du ratio d'intérêt privé/public. Plus, l'intérêt public procuré par la RVA est élevé par rapport à l'intérêt privé, plus les paysans deviennent réticent dans le financement de la RVA, et surtout si il y a quelques paysans qui ne prennent pas part au financement.

Ainsi, la participation nécessite une forte motivation des paysans pour ne pas succomber à l'échec. Cependant, dans les pays en développement, cette faible motivation peut être

<sup>5</sup>Ismail M. Moumouni, « *Perceptions des acteurs sur le financement des services agricoles au Bénin* », *Économie rurale*

expliquée par l'incapacité financière. La passivité de la population locale est donc considérée comme un obstacle à la participation

- Incapacité financière

A Benin, la plupart des producteurs ne disposent qu'une petite exploitation agricole. Et la production est juste destinée pour l'autosubsistance. De plus, leurs revenus ne sont pas stables et ne seraient pas suffisants pour financer les services agricoles.

#### 7. DES STRUCTURES PARTICIPATIVES DEPENDANTES DE L'EXTERIEUR

Le rapport de dépendance entre projet et population constitue une limite importante de la participation, en termes de pérennisation des actions. Si les organisations locales chargées d'assurer l'auto-développement ne fonctionnent de manière autonome, l'approche participative n'arrive pas à atteindre ses objectifs même si on fait des efforts en termes de formation et de renforcement des capacités de ces organisations. La forte dépendance vis à vis de l'extérieur est donc une menace à la réussite de la participation. Cependant, dans les pays en développement, les structures participatives se caractérisent par une dépendance financière. Cette dépendance des populations vis-à-vis de l'extérieur constitue une limite importante à l'atteinte des objectifs attribués à la participation.

#### 8. ABSENCE DE CONTROLE

L'absence d'un fort leadership exerçant un contrôle sur les points clés du processus participatif (instances de décisions, composition des conseils, place accordée aux minorités et aux femmes) favoriserait le détournement de l'aide par certains agents locaux. Dans les pays en développement, ce contrôle est faible voire inexistant, ce qui réduit dans ce contexte les chances de réussite des programmes de développement participatif.

## *CONCLUSION*

En guise de conclusion, l'approche participative est un outil permettant l'association active et responsable de la population. Elle a pris naissance suite d'échec des stratégies d'intervention préconisée par le passé, ainsi que la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer la dimension « participation des populations » aux politiques de développement rural.

La participation met en exergue l'appropriation et la prise en charge du développement par les populations concernées. Elle contribue au renforcement des pouvoirs des populations, à promouvoir leurs intérêts et à influencer les décisions qui les concernent. Tout au long de ce devoir, on a démontré si le développement participatif est suffisant pour améliorer les conditions de vie des populations dans les milieux ruraux.

La participation apportait des impacts positifs au développement humain, développement économique ainsi qu'à la protection de l'environnement. Elle permet d'améliorer le succès et la pérennité des actions et programmes de développement. La participation est un moyen d'assurer la pérennisation des actions entreprises ainsi qu'une prise en charge du développement par les populations concernées. REZSOHAZY (1985, p. 21) a dit : « Le développement et la participation sont inséparables, car la croissance des ressources et des biens et la promotion des différentes valeurs humaines sont liées entre elles, le succès de l'une conditionne la réussite de l'autre »

Cependant, les approches participatives sont conçues et mises en pratiques sans prendre en compte les réalités du monde rural et de ses interactions avec les projets. La mise en œuvre de l'approche participative dans le monde rural connaît des difficultés et des obstacles, ce qui l'empêche à atteindre ses objectifs. Et même, parfois, cette approche engendre des effets pervers. C'est ainsi, Tommasoli (2004) a affirmé que les effets sociaux de la participation restent donc largement incertains à cause des inégalités sociales, les rapports de pouvoirs, les formes d'exclusion et les enjeux liés à l'intervention de développement elle-même. L'approche participative doit-il donc accompagner avec d'autres mesures afin de surmonter ces obstacles?

## ***BIBLIOGRAPHIE***

### **REVUES:**

Bardhan P, Mookherjee D, 2000, capture and governance at local and National levels, in American Economic Review, vol 90, n°2, p135-139

Cleaver F 1999, Paradoxes of participation: questioning participatory approaches to development. Journal of international Development, vol. 11, n°4, p597-612

Chantal B, Emmanuel F, L'illusion participative. Exemples ouest-malgaches. Autrepart 2004/3 (n° 31), p. 3-19. DOI 10.3917/autr.031.0003

Fortin S, 1968, la participation et le pouvoir , in revues recherches sociologiques, vol 9, n°1-2, Québec, Les presses de l'université de Laval, pages 307 à309

Kakumba U, 2010, participation citoyenne et le développement rural au niveau des autorités locales : réflexions sur le système de décentralisation en Ouganda, Revue internationale des sciences administratives, 2010/1, vol. 76

Lebovics M, 2007, Analyse des apports et des contraintes du développement participatif », Afrique contemporaine, 3/2007 (n° 223-224), p403-432)

Pierre-Noël D, 2008, représentations comparées et limites de la notion de participation suscitée en Afrique et en Amérique latine. La participation pour le développement, de Albert Meister, Revue Tiers Monde 2008/3 (n° 195), p. 647-659.

Sabina A, 2011, Mesurer la pauvreté multidimensionnelle: les limites, Revue d'économie du développement, 2/11 (vol 19), p. 61-104

### **OUVRAGES**

Brodhag C, (2001), Glossaire du développement durable, Saint-Etienne

Collin R, Mollet A. (1965), La participation au développement et les problèmes d'animation dans la République du Rwanda, Paris.

ELA, J.-M, (1982), L'Afrique des villages, éd. Karthala, Paris.

FAO, (1995), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; approche participative, communication et gestion des ressources forestière en Afrique sahélienne : Bilan et perspective, 114p

Groupe initiative, (1993), Appui aux acteurs locaux du développement : expériences, savoir-faire et perspectives

Groupe de Neuchâtel, (2002), Note de cadrage sur le financement du conseil agricole et rural, Lindau

Ismail M, Perceptions des acteurs sur le financement des services agricoles au Bénin, Économie rurale

Jean F ;Suzane W, (1970), action communautaire une introduction, Paris

Lavigne- Delville P, (2005), Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement: postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/Marp, Communication au colloque.Cultures et pratiques participatives, Paris.

Lavigne Delville P, (2006), Participation paysanne, discours et pratiques. Quelques réflexions sur le texte de J.-P.Chauveau. , Bulletin de l'APAD

Meister A, (1974), la participation dans les associations, Ed. Ouvrière, Paris, 276pages

MEISTER A., (1977), La participation pour le développement, Paris, Éditions Ouvrières Économie et Humanisme,coll. Développement et Civilisations.

Morize J, (1992), Manuel pratique de vulgarisation agricole, Paris

Nouatin S.G. (2003), Dynamiques de la participation au Bénin: rôles et stratégies de différents groupes d'intérêt des processus de recherche agricole, Weikersheim, Margraf Verlag.

OTTINO P, (1998), Les champs de l'ancestralité à Madagascar, Paris, ed. Karthala, 685 pages.

Perroux F, (1964), L'économie du XXème siècle, Paris

Quoc T, (1960), la recherche sociologique et les problèmes du développement rural en Asie du Sud-Est, Saignon

*REZSOHAZY, R. (1985), Le développement des communautés : Participer, Programmer, Innover, éd. CIACO, Louvain-la-Neuve.*

Schmidt P, Etienne C, Hurlimann M, (1998), Vulgarisation participative : aperçu de trois projets de développement agricole en Afrique, Lindau

Tilman F. (2007), pluralité des formes de la participation, META atelier d'histoire et de projet pour l'éducation, pp3-5

Long N, (2003), An Actor-oriented Approach to Development Intervention, in Cruz D.A (ed.), Rural life improvement in Asia, Japan, Report of the APO Seminar on Rural Life Improvement for Community Development, 22-26 April 2002.

## ***WEBOGRAPHIE***

<http://apad.revues.org/381>

<http://economierurale.revues.org/3915>

<http://www.dicopart.fr/es/dico/developpement-participatif>.

Auteur : RASOLOFOMANANA Anjara Fy Notiavina

Titre : Participation paysanne et développement rural

Nombre de pages : 34

Tableaux : 4            figures : 0            Annexes : 0

Contacts (adresse mail, téléphone) : anjarafynotiavina@gmail.com, 034 73 030 83

Adresse de l'auteur : LOT IIIA 144 bis Tanjombato sud

### Résumé

L'échec des stratégies d'intervention préconisé par le passé (l'approche top-down) a fait naître cette nouvelle approche appelée approche participative (approche bottom-up). Elle est une approche qui insiste sur l'importance de la participation, de la responsabilisation des populations dans toutes les activités de développement. Tout au long de ce devoir, on a répondu la question : la participation paysanne est-elle suffisante pour un développement? Et pour mieux répondre à cette question j'ai opté comme démarche une synthèse de connaissance sur les principaux enseignements de la participation.

La participation permet de promouvoir les pratiques durables et échange d'opinions des différents acteurs de développement. La participation paysanne consiste donc à faire participer les populations rurales notamment les agriculteurs à la définition des politiques de développement ainsi qu'à sa mise en œuvre. La participation paysanne favorise la promotion de l'auto-développement de la communauté rurale et une prise en charge de leur propre avenir. Cette approche apporte des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux. Cependant, les diverses faiblesses découlées de cette approche font obstacles à sa réussite, sa mise en pratique ne tient pas compte les réalités du monde rural. Et ce qui explique l'existence des effets pervers provoqués par cette approche.

Mots clés : participation, auto-développement, développement rural, décentralisation, démocratie, agriculteurs, illusion participative

Encadreur : RAMAROMANANA Andriamahefazafy Fanomezantsoa